

## Association pour l'aménagement du quartier Seine



Ne pas jeter sur la voie publique



édito

Décembre 1998 - N°21

Cette année 98 se termine et c'est avec une déception certaine que l'ensemble du Conseil d'administration de l'A.P.A.Q.S., réuni le 30 novembre dernier, a dû constater que «plus rien ne bougeait dans le quartier Seine» et que, outre quelques travaux d'entretien indispensables, quoi Gambetta, la seule réalisation de cette année (carrefour Montessuy) est un des plus beaux «ratés» qu'une municipalité ait pu réaliser. Cependant, notre entrevue du 19 novembre 1998 avec le Maire, qui nous a néanmoins reçu avec beaucoup de courtoisie, nous a laissée quelques espoirs.

C'est pourquoi je me permets de vous demander de nous aider, d'autant plus que lorsqu'il y a beaucoup à faire et que pourtant «rien ne bouge», il y a toujours danger de voir la situation se dégrader. Ne nous laissons pas endormir. Agissons, unissons-nous. Faites savoir à vos voisins et amis que l'A.P.A.Q.S. peut aider à «mieux vivre notre Quartier».

A tous, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. A bientôt.

Patrice MONCEAUX

## Plus rien ne bouge, Quartier Seine?

1

Tous les projets, bons ou mauvais, dont on nous avait bercé ces dernières années, se sont-ils envolés?

Le fameux Plan de prévention des risques d'inondation de la Seine (PPR), que nous contactait Monsieur le Préfet, n'en finit pas de ne pas sortir.

Résultat: la ZAC «Bord de Seine» est en panne, faute de connaître les droits à construire dans les zones inondables. Les terrains, acquis au prix fort par la municipalité, ne valent plus rien, car... inondables!

Pour les mêmes raisons, les études en vue de réaliser une «ZAC Montessuy» - nouvelle version - sont suspendues. D'ailleurs, un pavillon situé sur l'emprise de l'ancienne ZAC a été revendu par la mairie à un particulier, preuve de l'abandon au moins partielle du projet.

Le pont S.N.C.F. qui surplombe la gare, faisait l'objet d'une étude de réhabilitation. Estimés à 8 millions de francs, les travaux sont jugés trop élevés et le Maire souhaite maintenant, à juste raison, certes, qu'ils soient entièrement pris en charge par l'État et la S.N.C.F. Mais la sécurité des voitures et des piétons devra encore attendre quelques années...

Qu'en est-il de la réhabilitation de la partie commerçante de la rue de Draveil? Rue semi-piétonne ou pas, là encore il va falloir attendre pour savoir si on prolonge ou pas la rue George Sand vers le nord, jusqu'à la ZAC Bords de Seine, si celle-ci voit le jour.... Le projet nous semblait pourtant bien avancé puisqu'on en était à parlementer sur les possibilités de créer des stationnements au plus près des commerces.

Quant au carrefour de la poste, rue Montessuy, c'est du provisoire qui est appelé à durer, car sa mise en forme définitive était liée au dépôt, toujours remis, du dossier englobant à la fois le pont, le carrefour et la rue de Draveil.

Si l'on ajoute à cela qu'un projet de refonte totale de la gare ressortirait à nouveau des oubliettes, on mesure mieux les hésitations de nos élus à envisager les moindres travaux dans tout le quartier.

## Et pourtant, pouvons-nous nous satisfaire de la situation actuelle?

2

- Il faut en finir avec les friches industrielles des zones «Supemec», «Coferacier» et «Drouard», qui deviennent d'immenses squats. Il nous paraît dangereux de laisser ainsi la situation se dégrader, au risque de voir se développer des problèmes de sécurité difficiles à gérer, dont le quartier se passerait bien : il a déjà payé pour cela dans un passé récent.

- La rénovation de la rue commerçante de Draveil était souhaitée, non seulement par les commerçants, mais par tous les habitants du Quartier Seine, qui voyaient en elle un début de rénovation de tout le quartier. Il faut la réaliser !

- Le carrefour de la poste, parlons-en ! Après avoir refusé toute concertation avec les riverains, la municipalité en a fait la réalisation la plus hideuse de tout Juvisy, avec de vastes surfaces de trottoirs en bitume noir, d'élégantes rambardes en tubulures zinguées et le parking le plus

mal pratique que l'on ait jamais réalisé. Quant aux piétons, si la largeur des voies à traverser a diminué, le temps d'attente aux feux rouges découragerait les meilleures volontés. Messieurs les élus, mettez-nous au moins des bacs à fleurs pour le printemps prochain ! Et signalez mieux le chemin que doivent suivre les piétons, entre rambardes de sécurité et voitures en stationnement !

- Le «Contrat régional» envisagé avait pour objectif l'amélioration des cheminements piétonniers entre le Quartier Seine et Juvisy-Centre. En ce qui concerne la traversée du pont, ce n'était pas un luxe ! Les piétons qui se rendent deux fois par semaine au marché ou les parents qui accompagnent leurs enfants à l'école, n'accepteront plus longtemps sans réagir, l'inconfort de cette traversée, notamment au niveau des jolis blocs de bétons que l'on nous a gentiment collé sur le trottoir, pour nous protéger des voitures, mais qui nous empêchent de nous croiser en toute sécurité. De même, les garde-corps attendront et les voitures folles risqueront longtemps encore le grand plongeon, directement sur les voies ferrées ou sur les files d'attente de la gare routière, côté mairie... Cette situation ne peut plus durer !

- on ne peut pas non plus remettre indéfiniment à plus tard les travaux d'entretien des trottoirs et des rambardes le long de la Seine, quai Gambetta, sous prétexte qu'un plan de circulation sur cette voie est à l'étude ; il faut tout de suite boucher les trous !

## Ce qui peut bouger, Quartier Seine...

3

Pourtant, la visite que nous avons rendue le 19 novembre à Monsieur Étienne Chaufour, nouveau Maire de Juvisy, nous laisse quelques perspectives :

1. «On ne fera pas coûte que coûte des logements sociaux en bordure de Seine» (ZAC Monttessuy) si le coût des terrains devait obliger à une trop grande densification de la construction des immeubles.

2. Le maire semble bien décidé à déclarer la guerre au trafic de transit des camions sur le quai Gambetta. C'est

avec beaucoup de détermination qu'il dénonce l'envahissement de Juvisy par les voitures venant de toute la région. Si la gare et les services administratifs et judiciaires présents sur la commune de Juvisy sont bien au service de tous, la solidarité doit jouer dans les deux sens : la commune ne peut à elle seule entretenir une voirie, inappropriée à un trafic aussi intense de bus et de camions et faire face à une demande de stationnement toujours plus grande. Le Département doit nous aider et prendre sa part de responsabilité :

3. La ZAC Châtillon (sur la commune de Viry) prévoit la construction d'une école, du côté le plus éloigné de Juvisy, à la limite de la zone industrielle de Grigny. Ne serait-il pas plus logique d'obtenir la construction d'une école (intercommunale), dont le quartier Seine a bien besoin, à la limite de la rue de Châtillon ?



### Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer à l'Association Pour l'Aménagement du Quartier Seine de Juvisy.

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Date et signature

Je joins un chèque de 50 Francs à l'ordre de l'APAQS

APAQS - BP n° 3 - 91261 JUVISY CEDEX